

ASSISES REGIONALES DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

Samedi 18 juin 2005 à Lorient

Table-ronde n ° 1 : La solidarité internationale, pourquoi, comment, où ?

Problématique transversale : les droits économiques, sociaux et culturels

* * *

Eléments de problématique

Cette première table-ronde aborde les questions qui se posent aux acteurs de la solidarité internationale avant l'engagement de tout projet :

- **pourquoi ?** : Qu'est-ce qui motive notre implication dans une démarche de solidarité avec des partenaires du Sud ? Quels sont les objectifs que nous poursuivons ?
- **comment ?** : Qui est à l'initiative du projet ? Quel partenariat avons-nous mis en place, tant dans l'élaboration du programme d'actions que dans le suivi de sa mise en œuvre ? Quelle concertation ici avec les nombreux partenaires qui peuvent nous apporter leur connaissance du terrain (associations de migrants par exemple) ou leur expérience du montage de projets ?
- **où ?** : Cette question souligne l'exigence d'une approche globale du développement, qui passe notamment par une réflexion sur l'incidence de nos comportements (de production, de consommation...) sur le développement des pays du Sud.

Face à ces questionnements, les enjeux des **droits économiques, sociaux et culturels** fournissent un cadre de référence pertinent pour situer l'action de chacun.

Parmi les droits de l'homme figurent non seulement les droits civiques et politiques, mais aussi les droits économiques, sociaux et culturels. La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) mentionne les droits économiques, sociaux et culturels, l'indivisibilité et l'interdépendance de tous les droits de l'homme, ainsi que leurs liens étroits.

Les droits économiques, sociaux et culturels doivent avoir pour effet que chacun puisse s'épanouir librement et satisfaire à ses besoins. Le Pacte de 1966 (pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels conclu par la communauté internationale en 1966) définit en particulier les droits suivants :

- droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- mêmes droits pour les hommes et les femmes ;
- droit au travail ;
- droit à des conditions de travail justes et favorables ;
- droit d'affiliation à un syndicat ;
- droit à la sécurité sociale ;
- droit à un niveau de vie suffisant ;
- droit de toute personne à jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre ;
- droit à l'éducation ;
- droit de participation à la vie culturelle.

* * *

Participants

Animateur : René BILLAZ, Président d'Agronomes et vétérinaires sans frontières – VSF CICDA

Témoins :

Serge BONNAL, Président de la Coordination des associations de solidarité internationale de Bretagne (CASI-Bretagne),

Didier FACCENDA, Proviseur du Lycée Amiral Ronarc'h à Brest,

Richard BREBAN, Directeur du Centre Hospitalier de Lannion Trestel

Daniel LE DIOURON, Président Directeur Général de la Société OTIMA, membre de l'association Humalia,

Gérard Grégoire KOUNGA, Président du Collectif Breizhafrika

Observateur

Bassirou NOUHOU, coordinateur Afrique Verte au Niger

* * *

COMPTE-RENDU

Après que chacun des participants se soit présenté, **Didier Faccenda** présente les actions de solidarité internationale conduites par le lycée Amiral Ronarc'h de Brest. Une des données à prendre en compte dans l'élaboration des projets est la durée relativement courte du séjour de chaque élève dans l'établissement (3 ans).

En 2002, le projet d'établissement, établi avec l'ensemble des partenaires (personnels, parents, élèves), a retenu plusieurs axes prioritaires :

- la réussite des élèves
- la mise en place d'un socle commun de valeurs et de principes de vie en commun (respect, tolérance, engagement...)
- l'ouverture : ouverture artistique et culturelle, essentielle dans un établissement qui accueille un nombre important de jeunes de milieux sociaux défavorisés, et ouverture internationale.

Il insiste sur le fait que la solidarité commence au sein de l'établissement (accueil de primo arrivants ou de populations d'origine étrangère ayant des difficultés d'adaptation, accueil de jeunes dans le cadre d'échanges internationaux, mise en place d'une filière "français langue étrangère" au sein du lycée).

Il rappelle la mobilisation de l'ensemble du lycée autour d'un projet d'aide à deux écoles de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, dans le cadre d'une démarche construite et inscrite dans la durée.

* * *

Richard Bréban rappelle les actions menées dans le cadre du partenariat entre le Centre hospitalier de Lannion et l'Hôpital d'Agadez au Niger. Engagé en 1998, celui-ci s'insère dans la démarche de coopération initiée par les Côtes d'Armor et la région d'Agadez, à laquelle participent plusieurs collectivités locales et établissements de soins.

La convention de coopération, qui avait des **objectifs** ambitieux, prévoyait des actions dans quatre domaines :

- ✓ le domaine médical, avec des échanges scientifiques et techniques à l'occasion de congrès, des stages de médecins ou d'internes et des informations médicales au sens large ;
- ✓ le domaine paramédical, avec des actions portant sur la gestion des soins, tout ce qui a trait à l'hygiène hospitalière, la formation initiale et continue des personnels paramédicaux, et un aspect important, la documentation ;
- ✓ les équipements techniques et médico-techniques, avec des actions en matière d'approvisionnement, d'implantation et de logistique, de maintenance...
- ✓ la gestion : gestion des ressources humaines, gestion économique et financière, gestion de l'informatique et de l'organisation, gestion de la pharmacie, gestion de la population hospitalisée.

Les **actions** menées se sont articulées autour de trois axes :

- ✓ l'envoi de missions médicales et paramédicales du Centre hospitalier de Lannion au Centre hospitalier d'Agadez (trois missions entre 2002 et 2004), d'une durée d'une quinzaine de jours. Constituées de praticiens, d'infirmiers de bloc opératoire, de gynécologues obstétriciens et de sages femmes, ces missions comportaient deux volets, un volet intervention médicale, d'une part (les praticiens ont été amenés à faire une centaine d'interventions pendant le séjour), un volet formation, d'autre part, qui semble tout aussi important ;
- ✓ l'accueil à Lannion de stagiaires infirmiers de l'Hôpital d'Agadez. 14 stagiaires, soit deux par an, ont été accueillis pour des stages dont la durée a oscillé entre 4 et 9 mois ;
- ✓ l'envoi de matériel, en lien avec plusieurs centres hospitaliers des Côtes d'Armor. Trois containers de matériels ont été adressés à Agadez. Suite à quelques dérives observées, il a été décidé de mettre fin à cette action en 2005.

Le **bilan** de sept années de mise en œuvre fait apparaître un point fort - l'accueil des stagiaires infirmiers- et quelques regrets – le non-engagement du volet "gestion" du programme, le manque de transparence et d'informations de la part des partenaires d'Agadez concernant notamment des missions d'autres associations.

Quelques **orientations** pour l'avenir :

- ✓ le maintien de l'axe "accueil de stagiaires" qui est véritablement un succès. 10 à 12% des effectifs de l'Hôpital d'Agadez ont été accueillis à Lannion. La mise en place d'un tutorat ainsi qu'une évaluation par les cadres du site de Lannion sur le site d'Agadez, permettront encore d'améliorer le dispositif ;
- ✓ le maintien de l'axe 'mission médicale et paramédicale', avec un accent mis plutôt sur la formation que sur l'intervention chirurgicale ;
- ✓ une meilleure articulation avec les autres organismes et associations ayant noué un partenariat avec l'Hôpital d'Agadez;
- ✓ l'association d'autres établissements hospitaliers costarmoricens à ce projet : les Centres Hospitaliers de St Brieuc et de Paimpol ont fait part de leur disponibilité pour s'investir dans cette coopération. Enfin, avec l'appui de la Ville de Lannion, le Centre hospitalier de Lannion souhaite s'investir encore plus, notamment au niveau du centre de santé de Tchighozérine, situé à une soixantaine de kilomètres d'Agadez.

En conclusion, Richard Bréban souligne la volonté des deux établissements de faire fructifier ce partenariat, avec une implication très forte des personnels des deux établissements et la nécessité d'une évaluation systématique des actions menées, évaluation qui doit être le fait des deux partenaires.

* * *

Bassirou Nouhou intervient ensuite, en tant que coordonnateur de l'ONG Afrique Verte pour le Niger. Après une présentation rapide du pays – une superficie de 1 290 000 km², soit deux fois la France, 12 millions d'habitants dont les 3/4 sont concentrés dans le quart du territoire - il évoque les conditions qui ont conduit à la création de l'association Afrique Verte. Le Niger connaît actuellement une crise alimentaire de grande ampleur, vingt

ans après la forte sécheresse qui a frappé le Sahel en 1983 et 1984. Plusieurs constats ont été faits à cette époque concernant l'aide internationale : souvent, celle-ci n'est pas mobilisée à temps pour résoudre efficacement les problèmes, elle ne bénéficie pas toujours à ceux qui en auraient le plus besoin, et plus grave, les stocks de céréales donnés sont venus concurrencer les productions locales. Une mobilisation s'est constituée en vue de transformer l'aide alimentaire en appui aux acteurs locaux, pour qu'ils s'organisent et se prennent en charge.

Un autre constat est à l'origine des principes d'intervention d'Afrique Verte : en dehors des années de sécheresse, qui sont des années de catastrophes naturelles, le Sahel produit plus de 85% de ses besoins en céréales, et l'association affirme que "le Sahel peut nourrir le Sahel". Toutefois, il est nécessaire de réaliser **une régulation du marché intérieur**, entre les zones excédentaires en céréales et les territoires qui n'en produisent pas ou très peu. Afrique Verte s'est alors appuyée sur des acteurs de terrain, les organisations paysannes. Des actions de formation ont été engagées par l'association dans trois domaines essentiellement : l'organisation et la structuration professionnelle, la gestion et la commercialisation, l'accès aux financements.

En complément aux actions de terrain, menées par des antennes au Niger, au Burkina Faso et au Mali, Afrique Verte mène en France des actions d'éducation au développement, avec le souci de faire partager une vision plus réaliste, moins misérabiliste de l'Afrique.

L'évolution d'Afrique Verte se fait dans deux directions :

- un processus d'atomisation et d'autonomisation des structures présentes dans les trois pays : les antennes vont devenir des associations nationales indépendantes qui travailleront en partenariat entre elles et avec Afrique Verte France
- les actions sur le terrain intègrent le développement d'approches par filières, associant les commerçants et les transformateurs.

* * *

Daniel Le Diuron, directeur et fondateur de l'entreprise OTIMA à Fougères, présente ensuite son entreprise de 200 salariés, dont l'activité est l'étude et la fabrication, à partir de pièces de tôlerie mécanique, de produits tels que des distributeurs de parking, de métro ou de postes de péages. L'entreprise OTIMA souhaitait mettre en place un projet fédérateur qui rassemblerait les salariés autour d'une activité externe à l'entreprise, dans le but de développer des valeurs, et bien sur de participer au bon climat social.

Alors que de nombreux projets d'entreprises portent sur des activités de loisirs, notamment sportives, les salariés ont proposé une action de solidarité internationale, afin de donner de l'utilité à leur engagement, et de s'enrichir culturellement.

Ils ont souhaité s'appuyer sur une association ayant déjà une bonne expérience dans ce domaine et se sont tournés vers Pacé-solidarité, une association d'Ille et Vilaine qui intervient essentiellement sur le Mali.

Après plusieurs mois d'activité, le personnel de la société impliqué dans cette démarche a décidé de se démarquer de l'entité économique Otima et a créé l'association Humalia en 2003.

Les membres de l'association se sont plus particulièrement impliqués dans le village de Bankor, dans le cercle de Goundam (Nord du Mali, Ouest de Tombouctou). Depuis deux ans, à Bankor, l'entreprise a réalisé une maison de village qui regroupe des activités d'artisanat, d'alphabétisation et de couture. On peut y moudre le mil, ce qui permet de libérer des enfants pour qu'ils aillent à l'école de Bankor. Ensuite, un périmètre rizicole, dont la production financera le travail de l'instituteur, a été mis en place. Aujourd'hui, l'association mène un projet hydraulique sous forme d'un forage alimenté par un générateur solaire ; ce projet, dont la réalisation est attendue pour septembre 2005, représente un investissement de 56 000€. Cette installation permettra de vendre de l'eau potable et constituera une source de financement.

Les projets sont financés par des contributions du personnel de l'entreprise, en organisant des concerts, et en réalisant un travail artisanal dans des chutes de métal des ateliers. Sur ce dernier point, les membres de l'association ont noué des partenariats avec des lycées

fougerais pour la création et la réalisation de ces produits. Des financements complémentaires ont été apportés par les collectivités locales.

Aujourd'hui, l'entreprise a, quant à elle, un vrai projet d'entreprise qui s'articule autour du Pacte mondial initié par l'ONU, et qui engage les entreprises dans le respect des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement. Dans le cadre de cette démarche, OTIMA a mis en place, dans son processus d'achat, des moyens de contrôle, pour s'assurer, par exemple, que les matières premières ne sont pas le résultat d'un travail d'enfants. Enfin, toujours dans le cadre du Pacte Mondial, l'entreprise a engagé une démarche de certification dans un souci de respect environnemental. Cette démarche globale contribue à une prise de conscience d'une plus grande responsabilité sociale et sociétale dans toutes les formes d'engagement.

* * *

Grégoire Kounga lui succède et dresse un certain nombre de constats qui sont à l'origine de la création du collectif Breizh Afrika. Il existe une véritable richesse et une multiplicité d'initiatives sur le territoire breton, mais une nécessité de cohérence se fait sentir, en prenant plus en compte dans les politiques de développement, les migrants qui sont des personnes ressources. Le collectif ne vise pas à promouvoir le "communautarisme" mais il a pour ambition de devenir un lieu d'initiative, de concertation, d'analyse et de propositions. Il a vocation à être un partenaire pour les collectivités locales, et pour tous les organismes finançant des projets de développement.

Le collectif a bénéficié d'une aide de ces acteurs institutionnels dans le cadre de la Semaine Breizh Afrika (du 2 au 9 avril 2005), qui mettait en œuvre un travail sur la mémoire de l'immigration africaine articulé autour de trois axes :

- une analyse des parcours,
- les moyens de dynamiser l'intégration locale.
- la conduite d'actions de sensibilisation en direction du public scolaire sur les enjeux de la solidarité internationale.

Breizh Afrika a organisé également un colloque ayant pour thème "les politiques de coopération décentralisée des collectivités bretonnes vers l'Afrique", auquel ont participé des représentants de plusieurs collectivités.

Le collectif est ouvert à tous et revendique son approche de la diaspora africaine : toutes personnes qui attachent un intérêt particulier à l'Afrique, sans pour autant être natif ou d'ascendance africaine. Il projette d'organiser la 2^{ème} édition de la Semaine Breizh Afrika du 15 au 22 avril 2006.

* * *

Après avoir rendu hommage à Marcel L'Aot, qui était un pionnier de la coopération en Bretagne, **René Billaz** présente la contribution ci-dessous en guise de synthèse à cette table ronde :

'Les nombreuses et très diverses interventions des OSI bretonnes manifestent un dynamisme remarquable qu'il convient de saluer. Mais il faut raison garder, et se rappeler l'intensité des processus de sous développement : le raz de marée démographique a multiplié par trois ou quatre la population de très nombreux pays au cours de la deuxième moitié du siècle dernier, la pression du bétail sur les ressources fourragères naturelles a cru pendant cette même période d'un facteur supérieur à dix, induisant des processus cumulatifs de dégradation des sols.

Tout se passe comme si l'action conduite par les OSI, comme celle de nombreux projets publics bi ou multilatéraux, était comparable à une course à bicyclette derrière une Ferrari.

Mais la croissance démographique, aussi importante soit elle, n'est pas seule en cause : il faut interroger aussi les mécanismes macro-économiques, en constatant par exemple que des

sommes considérables, largement supérieures à celles de l'Aide publique au Développement, sont à l'abri des Paradis Fiscaux.

Une remise en cause radicale des mécanismes de l'économie libérale a été formulée dès le début des années 70 par EF Schumacher dans son célèbre ouvrage « Small is beautiful », dont la relecture s'avère utile pour réfléchir à ce que pourraient être des « fondamentaux » d'un développement durable d'inspiration humaniste. J'en ai rappelé l'essentiel dans la note figurant dans le dossier constitué par les organisateurs de cette rencontre.

Cet appel au réalisme doit-il conduire à désespérer de l'avenir des actions des OSI ? Je pense qu'il n'en est rien, car elles sont irremplaçables au moins sur deux plans :

- Contribuer à la réflexion des sociétés civiles du Nord et du Sud sur le développement, ses effets et ses causes, ainsi qu'aux options susceptibles d'y porter remède.
- Capitaliser les acquis des innombrables initiatives locales conduites par les OSI, dans leur originalité et leur efficacité.

Mais l'essentiel réside sans doute dans la richesse du tissu associatif constitué entre les pays du Nord et du Sud : connaissances mutuelles, actions conduites et évaluées en commun. Elles mettent en pratique, à l'échelle des communautés locales, la recommandation de L. Senghor : « enrichissons nous de nos différences ». Nul doute qu'à l'heure des futurs cataclysmes institutionnels (ne s'en est-il pas produit une dizaine depuis la fin de la deuxième guerre mondiale ?), ce sont ces réseaux qui seront capables de résister et de reconstruire une coopération plus durable.

Animateurs des réseaux de résistance aux conséquences du sous-développement et de construction d'alternatives originales et créatrices, les OSI témoignent au quotidien de l'appel des anciens résistants : « résister, c'est créer, créer, c'est résister ».

* * *

Débat :

Hervé Le Gal, de l'Association Ingalann souhaite savoir si Afrique Verte travaille sur la mise en réseaux d'organisations paysannes au Niger et en Bretagne. Le représentant d'Afrique Verte répond que l'essentiel de l'activité concerne le Sahel et porte sur le mil qui représente 80% de l'alimentation des populations rurales. Cependant, du fait de la demande émanant de la diaspora malienne établie en France, une étude est en cours pour déterminer s'il existe une possibilité de développer une activité de commerce équitable avec le Mali.

Mamadi Kamara, membre de Breizh-Afrika et d'une association pour le développement durable en Guinée Conakry, s'étonne des modalités de livraison de matériel sanitaire, et de nourriture auprès des lycées. Il a constaté que la livraison en masse de matériels et de nourriture ne résout pas pour autant leur distribution ni leur conservation. Selon lui, le développement des moyens de communications entre pays excédentaires et déficitaires permettrait une distribution des aides et des matériels plus adaptée, et sans perte.

M. Faccenda répond que, concernant l'envoi de matériels au lycée, l'objectif était de répondre au plus vite aux besoins qui s'étaient révélés sur place. Aujourd'hui, le lycée s'attache à travailler sur le long terme en créant un réseau entre lycées, collèges, et écoles primaires. Il est d'accord avec cette remarque, les choses mises en place doivent être durables, mais il leur faut un peu de temps pour adapter les modalités de livraison.

Bassirou Nouhou, d'Afrique Verte, souligne que la disparité est régionale en Afrique, comme c'est le cas entre les pays du Sahel au sein d'une même région, c'est pourquoi Afrique Verte travaille d'abord sur l'échange entre zones excédentaires et déficitaires. Il déplore qu'en Afrique, les voies de communication soient peu nombreuses et de mauvaise qualité, il faut parfois utiliser des moyens rudimentaires pour distribuer l'aide. Cette situation constitue un obstacle à la répartition des aides et à l'information nécessaire à l'évaluation des besoins, mais une association ne peut pas agir sur ces obstacles macro-économiques. L'association, elle, ne peut que mettre en garde les partenaires ; Afrique Verte a ainsi rédigé un manuel sur le système de transport à l'échelle du pays.

* * *